A la maison

Dans mon jardin

Dans ma rue

Dans mon quotidien

Sur la côte

Au travail

Dans ma commune

En vacances

Sur mon temps de loisirs

Je m'informe et

Je participe au

cadre de vie

de Préfailles

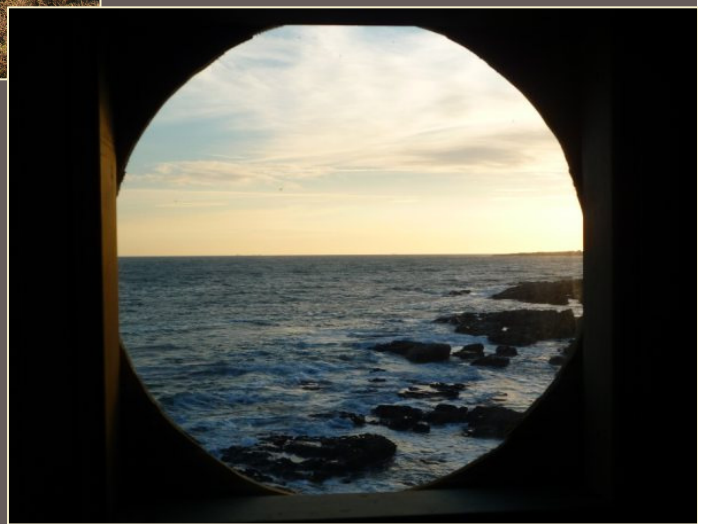

Sommaire

A la maison

* L'importance du tri sélectif
* Les éco-gestes

Dans mon jardin

* un éco-jardinier averti
* jardiner au naturel
* le compostage

Dans ma rue

* Le ramassage des ordure ménagères, emballages légers, verre et encombrants
* Opération « Fleurir son pas de porte »

Sur la côte

* Restauration du littoral
* Entretien des corniches
* Pavillon bleu

Dans ma commune

* L'entretien des voies communales : Préfailles, commune respectueuse de l'environnement

A la maison

* L'importance du tri sélectif

Le geste du tri sélectif permet de réaliser un coup double :

- réaliser des **économies d'énergie** considérables et par la même occasion

- **Préserver** des **ressources** naturelles précieuses

Pour les **ordures ménagères périssables**

Pour les **emballages légers** :

Bouteilles et flacons en plastiques avec leur bouchon, boîtes de conserve, aérosols, canettes, papiers, journaux, revues, magasines, briques…

Pour **le verre** sous forme de **bouteilles** en verre, **pots** en verre : pas de faïence, de pots en terre, de vaisselle cassée, d'ampoules…

Communauté de Communes de PORNIC
Le Tri, Mode d'Emploi
Les recyclables (papiers, journaux, revues, magazines, prospectus et emballages sauf verre).
Bouteilles et flacons en plastique (avec leurs bouchons)
Boîtes métalliques
Cartonnettes
Briques
Journaux
Magazines
Prospectus
ou
Pensez à aplatir les emballages pour gagner de la place.
Il n'est pas nécessaire de les laver, il faut bien les vider de leur contenu.
Les emballages en verre
Bouteilles en verre
Pots en verre
Bocaux en verre
Sans bouchon ni couvercle
Bien vider de leur contenu les bouteilles, pots et bocaux en verre
mais il n'est pas nécessaire de les laver.
Les ordures ménagères
Pots de crème, de yaourt
Sacs et films plastiques
Articles d'hygiène (couches-culottes, mouchoirs, essuie-tout,...)
Barquettes de polystyrène ou en plastique
Vaisselle et porcelaine
Un certain nombre de déchets (notamment les épluchures et restes de repas...) peuvent être compostés.
Un doute, une question ? Un numéro vert est à votre disposition :
0 800 80 30 40
ou au 02 51 74 28 10
www.ccpornic.fr
ECO EMBALLAGES

A la maison

* Les éco-gestes de l'éco-citoyen

En matière de chauffage et climatisation, de dépense d'eau chaude sanitaire, d'éclairage, d'équipements électriques, et de qualité d'air, votre habitat est une source de consommation d'énergie et représente donc un budget quotidien conséquent. Cependant, vous disposez parfois sans le savoir d'une réelle capacité à diminuer ces consommations en agissant différemment. Retrouvez toutes les informations pratiques et les bons gestes pour vous placer en éco-citoyen sur le site de l'Ademe, rubrique éco-citoyens http://ecocitoyens.ademe.fr

Au-delà de l'intérêt financier, pourquoi agir ? Les risques pour la planète et l'humanité

Les prévisions scientifiques soulignent qu'au cours du seul XXIème siècle, la température moyenne sur Terre pourrait augmenter de 1,1°C à 6,4°C. Lorsque l'on sait que 4 à 6°C de différence ont suffi pour passer d'un climat glaciaire au climat tempéré que nous connaissons aujourd'hui, le phénomène actuel est inquiétant. Une simple augmentation de 2°C nous amènerait à une température jamais atteinte depuis plus de cent mille ans. Les évolutions climatiques les plus rapides pendant le quaternaire sont estimées à quelques degrés sur dix mille ans. Aujourd'hui, le réchauffement est enclenché et l'on craint un changement climatique cent fois plus rapide, avec des conséquences qui dépasseraient les facultés d'adaptation des hommes, des animaux et des végétaux.

L'élévation du niveau des mers

L'élévation du niveau des mers en sera la manifestation la plus flagrante, provoquée principalement par la dilatation thermique de l'eau et par la fonte partielle des calottes de glaces polaires et des glaciers continentaux. Selon la moyenne des estimations, le niveau s'élèverait d'environ cinquante centimètres d'ici 2100. Certains deltas, lagunes et régions littorales pourraient être submergés. Des pays comme les îles Maldives dans l'Océan Indien, auraient de graves difficultés à lutter contre l'avancée des mers. En France, la Camargue et le rivage à lagunes du Languedoc seraient immergés.

Les bouleversements climatiques

Quant aux manifestations climatiques extrêmes (inondations, tempêtes, vagues de chaleur, sécheresses) constatées en Europe et notamment en France au cours de ces cinquante dernières années, elles pourraient préfigurer ce qui risque de se passer avec une plus grande fréquence.

Les bouleversements écologiques

Aussi faibles soient-ils, ces changements auront des conséquences de grande ampleur sur les paysages, la vie animale et végétale, l'évolution des sols et des ressources en eau, et sur nos activités économiques (pêche, agriculture, sylviculture, tourisme, …) ou encore sur notre santé.
Pour prévoir ces changements, les experts construisent des modèles numériques complexes capables de reproduire les observations actuelles (données climatiques, hydrologiques, …) et de simuler les évolutions futures. Différents scénarios sont envisagés selon les variations à venir des émissions de CO_2. On peut faire aujourd'hui des prévisions globales au niveau de la planète avec une marge d'incertitude qui reste importante.

Un remède : réduire les gaz à effet de serre. Nous avons tous un rôle à jouer ! Plus d'informations sur www.ademe.fr

Dans mon jardin

* un éco-jardinier averti

Etes-vous un éco-jardinier ? Pour le savoir et nous l'espérons pour le devenir, lisez le texte suivant :

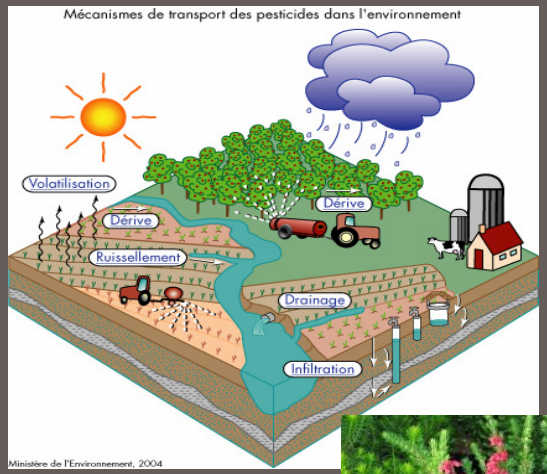

- L'éco-jardinier a conscience du fragile équilibre des écosystèmes. Aussi, il évite l'utilisation de pesticides néfastes aux insectes pollinisateurs et auxiliaires comme la coccinelle ou le syrphe qui ressemble à une guêpe

- L'éco-jardinier adapte les espèces végétales de son jardin à leur environnement et crée des espaces favorisant la biodiversité et la présence d' insectes ou animaux ennemis des ravageurs donc utiles au jardin

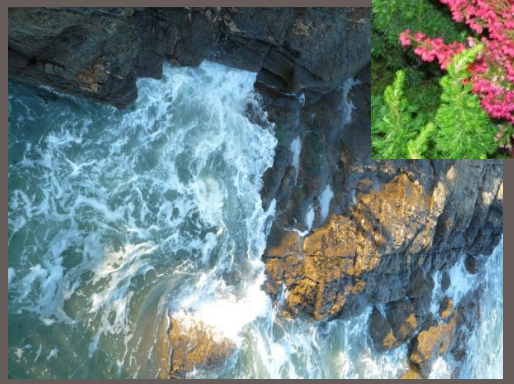

- L'éco-jardinier sait qu'un quart de la pollution de l'eau provient des jardins traités chimiquement. Il privilégie alors le désherbage manuel ou avec un outil adapté au désherbage chimique

- L'éco-jardinier favorise les végétaux nécessitant peu de taille et composte les déchets organiques (voir page sur le compostage)

Dans mon jardin

* Jardiner au naturel

Adoptez des pratiques permettant de jardiner sans engrais

Voici quelques conseils :

Bien choisir les variétés de plantes cultivées : choisir des plantes et arbres adaptés au jardin (sol, climat, exposition…) ;

- **sélectionner des plantes en fonction de leur résistance ou leur tolérance** aux parasites et maladies associer les plantes en fonction des voisinages qui leur sont le plus favorables. Par exemple, les plantes aromatiques (lavande, thym, sauge…) exercent une certaine protection des plantes voisines contre les insectes ravageurs.
- **Varier les plantes cultivées d'une année à l'autre** pour rompre le cycle de développement des parasites et limiter leur contact avec les cultures auxquelles ils s'attaquent. L'idéal, si la taille du jardin le permet, est d'attendre 3 à 5 ans selon les plantes ;
- **Décaler la date de semis** pour que la culture soit à un stade moins sensible de son développement lorsque les parasites attaquent ;
- **Ne pas trop serrer les plantations et tailler régulièrement les haies et les arbustes** pour faire pénétrer la lumière afin d'éviter la stagnation d'eau après la pluie et le développement des maladies ;
- **Couvrir le sol pour éviter le développement des mauvaises herbes.** Dans les allées, posez des toiles géotextiles sous le sable. Dans les massifs, c'est la technique du paillage qui consiste à étaler une couche d'un matériau autour des plantes (feuilles mortes, copeaux de bois…) pour protéger le sol de l'érosion et éviter l'apparition des herbes parasites. Vous pouvez aussi désherber avec de l'eau bouillante ou arracher les mauvaises herbes manuellement ;
- **Utiliser du compost ou du fumier** pour améliorer la fertilité du sol et renforcer la résistance des cultures;
- Conter els maladies, **supprimer les parties contaminées et privilégier l'arrosage au pied** plutôt qu'en dispersion.

Pensez aussi à mettre en place une nouvelle esthétique du jardin :

- Adopter la tonte haute (6 à 8 cm), qui renforce l'enracinement du gazon et sa résistance à la sécheresse et permet d'empêcher la germination de graines indésirables et le développement de la mousse ; Regarnir les espaces mis à nu ;
- Laisser l'herbe et les fleurs vagabondes esthétiques (rose trémière par exemple) se développer dans les allées gravillonnées en terre battue, ou entre les pavés : elles prendront la place des herbes indésirables ;
- limiter les surfaces à désherber. Par exemple, privilégier les dalles ou les pavés aux surfaces gravillonnées ou sablées, plus difficiles à entretenir ;
- Créer des espaces favorisant la biodiversité et la présence de certains insectes ou animaux ennemis des ravageurs donc très utiles au jardin. Par exemple, aménager des coins de végétation dense, des mares, des haies fleuries ou créer des abris plus spécifiques : nichoirs et mangeoires pour les batraciens et les oiseaux, petit muret en pierre pour les lézards ;
- prévoir des barrières physiques selon vos plantations. Par exemple, prévoir la culture des tomates en pots pour éviter les limaces.

Encore plus de conseils sur www.jardiner-autrement.gouv.fr

Dans mon jardin

* Jardiner au naturel

Optez pour des engrais certifiés bio, d'origine naturelle
Ils ont été élaborés pour équilibrer vos terres, et non pour les appauvrir ou les polluer comme peuvent le faire, à long terme, les engrais chimiques de synthèse néfastes pour l'environnement comme pour votre santé.

Pesticides et engrais, attention aux quantités
Trop de jardiniers utilisent des fertilisants et des pesticides chimiques, sans en connaître les graves conséquences sur leur santé et en terme de pollution dans l'eau, dans le sol : légumes trop riches en nitrates et contenant des résidus de pesticides, pollution des nappes phréatiques, destruction des auxiliaires en même temps que des ravageurs...

Les engrais de synthèse et les produits phytosanitaires ne sont pas des substances anodines. Ils peuvent se révéler dangereux pour l'utilisateur, polluer les sols et les eaux. Si vous en utilisez, soyez prudent. Ils sont d'ailleurs rarement indispensables dans vos jardins (voir page sur le compostage)

Ils doivent être utilisés avec parcimonie, en suivant scrupuleusement le mode d'emploi et stockés soigneusement.
Il convient de s'en passer le plus possible. Certaines variétés horticoles ou potagères sont moins sensibles aux maladies. Bref, il existe des astuces et des techniques pour se passer des produits phytosanitaires.

Stockez avec précaution. Pour éviter tout accident, il vaut mieux ranger les produits dangereux en toute sécurité.

Compostez vos déchets et produisez votre engrais naturellement
Un tiers de vos déchets ménagers peut être composté plutôt que d'être jeté dans la poubelle.
En les compostant, vous diminuerez le volume de votre poubelle et vous obtiendrez un apport organique de très bonne qualité pour votre jardin (voir page sur le compostage).

Dans mon jardin

* Le compostage

Les déchets pouvant être valorisés par le compostage domestique concernent pratiquement tout les déchets organiques : épluchures de légumes, restes de repas, déchets de jardins…

En présence d'oxygène et d'eau, ces matières sont transformées par des microorganismes (bactéries, champignons…) et des organismes de plus grande tailles comme les lombrics, les acariens, les coléoptères et autres insectes. Les déchets se transforment ainsi en compost. Un fois mûr, ce compost de couleur foncée et dont l'odeur est celle de la terre. Vous n'identifier plus les déchets d'origine et la structure est grumeleuse. Il est alors d'utiliser cette matière qui produit un amendement de qualité gratuit pour votre terre : le compost renforce le stock d'humus dans la terre et la rend plus fertile. Cependant, évitez de semer ou de planter directement dans le compost.

Composter permet aussi de réduire la quantité d'ordures ménagères à traiter par la collectivité.

Pour produire un bon compost, il faut :
- mélanger les différentes catégories de déchets : ceux de la cuisine (épluchures, coquilles d'œufs, marc de café, filtres en papier, pain, laitages, fanes de légumes...), ceux du jardin (tonte de gazon, fleurs, feuilles fanées…) et les déchets de maison (mouchoirs en papier, essuie-tout, cendres de bois, cartons salis mais pas souillés par des polluants…)
- aérer régulièrement les matières en mélangeant des matières premières assez grossières et en brassant régulièrement la matière afin d'éviter la production du méthane (puissant gaz à effet de serre) et des gaz malodorants
- surveiller l'humidité : trop d'humidité empêche une bonne aération dans ce cas mélanger avec du compost sec pour retrouver un équilibre. En cas d'humidité insuffisante, les micro-organismes meurent et le processus s'arrête : arroser votre compost.

Vous pouvez réaliser votre compostage en tas ou en bac. Pour la deuxième solution, contacter la Communauté de Communes de Pornic afin de faire votre demande de mise à disposition d'un composteur www.ccpornic.fr.

Plus de renseignement sur la fabrication et l'utilisation du compost sur http://ecocitoyens.ademe.fr/sites/default/files/guide_6066_compostage_0210.pdf.

Dans ma rue

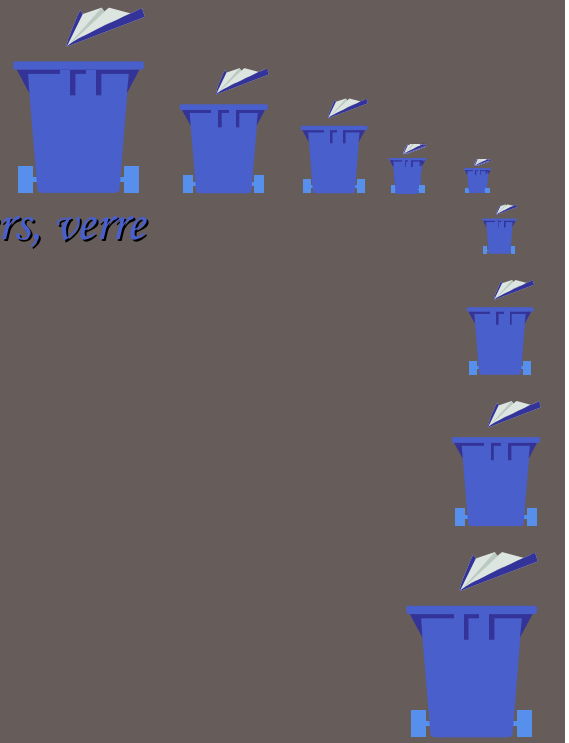

* le ramassage des ordures ménagères (OM), emballages légers, verre

Afin de simplifier le geste du tri et de créer un nouvel élan au tri sélectif, la Communauté de Communes de Pornic a souhaité apporter des changements dans les consignes de tri.
- Depuis le 1er septembre 2009, le mode de collecte sélective de nos déchets ménagers a évolué :

* 1er changement : les papiers, journaux magazines et emballages légers (bouteilles et flaconnage plastique, boîte de conserve, canette en aluminium, cartonnettes…) sont collectés ensemble, en vrac, dans le bac à couvercle jaune ou dans un sac jaune transparent. Le récipient bleu ne doit plus être présenté lors de la collecte. Vous le conservez et vous en servez à votre convenance.

* 2ème changement : le bac jaune ou le sac transparent jaune est collecté une fois tous les 15 jours.

Les raisons de ces changements sont multiples :

* au niveau des chaines de tri, il est désormais possible de séparer le papier des emballages,

* une fois plein, le récipient à couvercle bleu qui collectait nos papiers et journaux magazines était lourd et difficile à porter pour les usagers mais aussi pour le personnel chargé de les collecter, * collecter en même temps, les emballages légers avec les papiers et journaux magazines permet de réduire les kilomètres parcourus pour ramasser nos déchets et donc l'émission de polluants dans l'atmosphère.

LE RAMASSAGE A PREFAILLES

En 2011 à Préfailles, les encombrants seront ramassés le 22 avril et le 28 juillet (déposez-les la veille au soir devant chez vous).

Les emballages légers et papier sont ramassés le mardi les semaines paires, le verre est ramassé le mardi les semaines impaires et les OM chaque mardi du mois.

En juillet-août, le système est le même, un ramassage est cependant ajouté chaque samedi matin pour **les OM.**

Dans ma rue

* Opération « Fleurir son pas de porte »

Pour préserver l'environnement tout en limitant l'invasion de plantes non désirées, l'opération « Fleurir son pas de porte » est organisée depuis l'année 2009.

Elle permet à chacun de retirer en mairie ou à l'office de tourisme et même dans certains commerces des sachets de graines permettant l'ensemencement des sols sableux et caillouteux, typiques des nos pas de portes. Cette végétation fleurit au printemps et bloque le développement des mauvaises herbes. Ce procédé très écologique et économique a la particularité d'enjoliver les rues et ruelles de Préfailles.
La pollution de l'eau, des nappes phréatiques et des cours d'eau reste préoccupante. L'origine de cette pollution reste l'usage toujours important de produits phytosanitaires (désherbants) dont le plus connu est le glyphosate (ROUNDUP®). Un gramme de substance peut polluer 10.000 m3 d'eau soit la consommation d'une famille de 4 personnes pendant 30 ans. Des ressources en eau potable trop contaminées ne peuvent plus être sollicitées pour faire de l'eau potable.
Les services municipaux appliquent des consignes très précises pour minimiser l'usage des désherbants (interdiction d'usage dans les fossés, près des bouches d'eau, etc.). Mais vous aussi vous pouvez participer à cet effort de protection de l'environnement. Dans vos jardins, préférez d'autres solutions à l'usage des désherbants... et pensez à vous protéger si vous devez utiliser des pesticides .
La plaquette « Jardiner en protégeant sa santé, l'eau, et l'environnement » est à votre disposition en mairie . Elle est disponible également sur le site suivant: http://www.ddaf44.agriculture.gouv.fr/Documents/ProtVeget/Crepepp/PlaquetteJardinier.pdf.

Une opération éco-urbaine qui ajoute encore un peu plus de charme à notre commune en favorisant la pénétration de la nature autour de nos habitats, qui limite l'imperméabilisation des sols, qui limite les peintures et tags éventuels et enfin qui participe à l'épuration de l'air et limite le réchauffement climatique.

Bien entendu pour l'entretien des fleurs de votre pas de porte, pas de désherbant ni de pesticides !

Sachets de graines disponibles en mairie ou à l'office de tourisme à partir du mois d'avril.

Sur la côte *(contenu en cours…)*

* Restauration du littoral

Préfailles est un petite commune littorale de 1 200 habitants qui s'étend sur 10km de côtes. Sa population est multipliée jusqu'à 15 pendant la saison estivale du fait des nombreuses résidences secondaires (75% des logements) et de la fréquentation touristique. De part et d'autre du bourg, aux extrémités est et ouest de la commune, de larges espaces naturels très peu urbanisés continuent à être préservés.

Dès 2001, Préfailles a entrepris une réflexion suivi de travaux destinés à restaurer et valoriser son littoral endommagé par le naufrage de l'Erika, l'usure du temps et la fréquentation touristique. Aujourd'hui, l'évacuation des remblais et des dépôts de parasites qui enlaidissaient le paysage, la canalisation du ruissellement des eaux de pluie qui permet de lutter contre l'érosion des falaises et pelouses sommitales, l'enfouissement des réseaux aériens ainsi que l'organisation des flux de circulation, ont permis à la nature de reprendre ses droits et de rendre accessible à tous la fréquentation de nos sentiers littoraux, cela dans le respect de l'environnement.

Sentier côtier Pointe Saint-Gildas

Le sentier côtier, interdit aux vélos (une piste cyclable et notamment le circuit Vélocéan leurs sont dédiés), protège le patrimoine naturel du piétinement. Nos 13 km de côtes sont désormais accessibles à tous, à l'exception d'une partie de la côte sauvage, en limite de Ste Marie/mer qui reste escarpées du fait d'un dénivelé rocheux naturel.

Accès au plages et criques facilité

Flux de circulation hiérarchisés pour le confort de tous

Sur la côte *(contenu en cours…)*

* *Entretien des sentiers côtiers et espaces verts*

EN COURS…

Dans ma commune

** L'entretien des voies communales : Préfailles, commune respectueuse de l'environnement*

EN COURS…